



COMMUNICATION UNSA-GEST

OCTOBRE 2025

Bonjour à tous-tes!



Le CSE du mois d'octobre s'est tenu le 02 octobre
à Nancy :voir notre compte rendu en pièce jointe!

Conditions de travail: un signal d'alerte à ne pas ignorer !

Suite aux modifications des horaires d'ouverture des Maison du Don, nous souhaitons attirer l'attention sur nos conditions de travail de plus en plus difficiles.

Les résultats de l'enquête menée auprès des salariés confirment nos inquiétudes :

- Une hausse du stress au travail,
- Une augmentation des risques psychosociaux,
- Un sentiment de dégradation du bien-être au travail.

Merci à tous d'avoir répondu à cette enquête du baromètre social les résultats sont clairs !



LE FRUIT DE NOTRE DERNIERE MOBILISATION BIENTÔT SUR NOS SALAIRES !

Votre prime versée sur la fiche de paie du mois d'octobre 2025

Prime exceptionnelle en faveur du pouvoir d'achat de 332€ brut.

Conditions d'attribution cumulatives : être titulaire d'un contrat de travail en cours à la date de versement de la prime et justifier d'une présence d'au moins 9 mois à la date de versement de la prime.

Le montant de la prime sera proratisé en fonction de la quotité de temps de travail et de la durée de présence effective des salariés au cours de l'année écoulée (12 mois glissants).



Prévention santé: n'attendez pas prenez rendez-vous !



Le saviez-vous ?



A partir de l'âge de 40 ans une journée d'absence peut être rémunérée afin de réaliser le bilan de santé proposé et pris en charge tous les cinq ans par les Caisses Primaires d'Assurances Maladie.

A partir de 50 ans et en complément de cette journée, une demi-journée d'absence rémunérée par année civile est autorisée pour toute consultation ou acte de prévention médicale.

Ces temps seront considérés comme du **temps de travail effectif**.

L'absence justifiée par un certificat type que vous trouverez en pièce jointe complété par la structure médicale en charge de la réalisation du bilan, de la consultation ou de l'acte médical.

Les actes de prévention suivants peuvent être cités, à titre non exhaustif : Mammographie, bilan cardio-vasculaire, ostéodensitométrie, dépistage de troubles de l'audition

Rapprochez vous de vos représentants

UNSA pour plus de détails sur l'organisation de votre rendez-vous prévention et tout autre demande

Votre employeur doit veiller à votre santé mentale et physique.

Un numéro gratuit anonyme et 24h/24 est à votre disposition !

Une équipe de psychologues est à votre écoute.

N'hésitez plus !

TEL : 0805 691 670

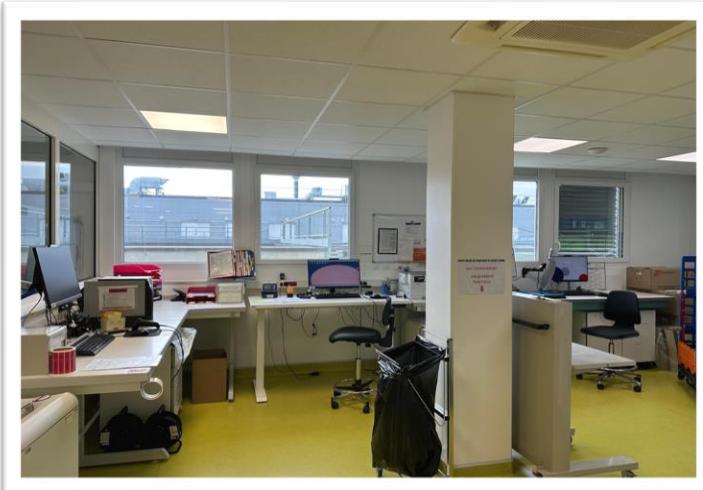




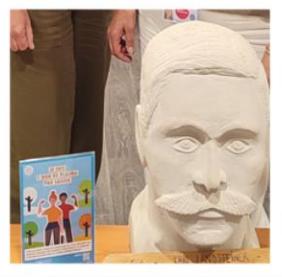
Votre équipe UNSA à Metz à votre rencontre,
le 23 septembre 2025.



Visite du site de Délivrance à Metz Mercy



Visite à la Maison du Don de Metz Sablon



Face aux changements actuels et à venir
chaque question compte !
Améliorons nos conditions de travail et signalons nos difficultés !
Ensemble, faisons connaître et valoir nos droits !



Vos déléguées syndicales régionales:

Muriel RABIER

 **06.51.92.29.75**

Nadine KOLB

 **06.95.79.07.81**

Votre représentant syndical au CSE

Laurent BAUR **07.61.56.33.38**



Unsa.efs.gest@gmail.com



Vos Délégués de site

Stéphane KREBS
DS Site de MULHOUSE/COLMAR.
07.69.07.60.40

Ségolène FERMIN
DS Site de STRASBOURG.
06.51.33.75.90

Magali DRUAUX
DS Site de NANCY.
06.12.90.38.01

Karen PIERARD
DS Site de Charleville-Mézières
06.19.42.29.91

CR UNSA-GEST du CSE du 02/10/2025 à NANCY



ORDRE DU JOUR

Sommaire

I.	Approbation du PV réunion du 04/09/2025:	1
II.	CR CSSCT du 20/06/2025 :	1
III.	Consultation sur le projet de RI (<i>règlement intérieur</i>) de la ZRR (<i>Zone à Régime Restrictif</i>) de la recherche (annexe au RI GEST) - Présentation (Info 09/25)	2
A.	Contexte :	2
B.	Effectifs :	2
C.	Intérêts :	2
D.	Objectifs :	2
IV.	Consultation sur le projet d'extension de la vidéosurveillance sur le site EFS Spielman (Info 09/25)	2
V.	Information en vue d'une consultation sur le projet de renfort de vidéosurveillance sur le site Lobau. Intervention de Francois-Xavier NOEL	2
VI.	Information sur les résultats de l'enquête du Baromètre social EFS GEST 2025	3
VII.	Information sur le déploiement des automates supplémentaires à Nancy dans le cadre de l'ambition plasma.5	
VIII.	Information en en vue d'une consultation sur le changement des plannings des IDE et agent d'accueil à Metz - Document de présentation	5
A.	Points à revoir	5
B.	Nouvelle proposition :	6
IX.	Bilan canicule 2025 – Présentation - Intervention de Sandrine Burkhard	6
X.	Consultation sur le projet PallyBac (info 11/2024) – Document de présentation - Doc 1 – Doc 2 - Doc 3 – intervention de Véronique Parentin	8
XI.	Information sur le projet social : ateliers participatifs en région – Présentation	11
XII.	Point divers :	11

I. Approbation du PV réunion du 04/09/2025: report en 11/2025 (non prêt)

II. CR CSSCT du 20/06/2025 : consultable dans la **BDES** (*Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales*) et sera annexé au PV de ce CSE

III. Consultation sur le projet de RI (règlement intérieur) de la ZRR (Zone à Régime Restrictif) de la recherche (annexe au RI GEST) - Présentation (Info 09/25)

A. Contexte :

- Unité mixte de recherche Inserm/EFS/Université de Strasbourg « Biologie et pharmacologie des plaquettes sanguines hébergée dans les locaux de Strasbourg.
- Etude du rôle des plaquettes sanguines (aspects liés à la biologie, la génétique, la pharmacologie, la clinique et la transfusion. Approches à la fois basées sur la recherche fondamentale et la recherche translationnelle.

B. Effectifs :

- Env 60 personnes dont 29 permanents (18 de l'EFS, 8 de l'Inserm et 3 de l'université de Strasbourg), 20 étudiants (dont 11 doctorants) et 10 CDD ITA/post-doctorants.

C. Intérêts :

- Reconnaissance internationale du savoir-faire et des travaux de l'UMR.
- Intérêt pour le dispositif PPST (Protection du Potentiel Scientifique et Technique de la Nation)
- Bénéficier d'un renforcement de la protection juridique et administrative fondée sur le contrôle des accès aux informations stratégiques ou sensibles de l'UMR.

D. Objectifs :

- Définir le RI et les modalités d'accès au laboratoire de recherche L3, sis au sein du site Spielmann STRASBOURG et classifié ZRR. (S'applique à tous les accès à la ZRR et à l'intérieur de cet espace. Sont concernés tous les personnels travaillant dans ce périmètre : collaborateurs de l'EFS ou personnes extérieures amenées à y pénétrer (prestataires, visiteurs, collaborateurs extérieurs, étudiants, etc...).
- Notification à tous les collaborateurs de l'EFS GEST, en particulier aux collaborateurs intervenants en ZRR (technique, informatique, métrologie), au Délégué Défense et Sécurité National à Saint Denis et aux instances régionales représentatives du personnel. Toute personne sous contrat ou convention de stage travaillant à la Recherche sera informée du présent RI et soumis à ce dernier.

VOTES : POUR 14/14

IV. Consultation sur le projet d'extension de la vidéosurveillance sur le site EFS Spielman (Info 09/25)

- Création d'une ZRR au sein du Laboratoire UMR 1255 dans les locaux 235a, 235b et 235c au 2^{ème} étage.
- Renforcer la sécurité des biens et des personnes : souhait d'ajout d'une caméra dans le couloir du 2^{ème} étage (position exacte à définir lors des travaux d'installation, le champ de la caméra devra couvrir les entrées des laboratoires.)
- Modalités techniques : identique au système actuel
- Budget prévisionnel : 1 k€
- Date d'installation : T4 2025
- Caméra déjà en place mais pas encore activée, en attente de cette consultation.

VOTES : POUR 14/14

V. Information en vue d'une consultation sur le projet de renfort de vidéosurveillance sur le site Lobau.

Intervention de Francois-Xavier NOEL

- 2 nouvelles caméras sur parking arrière : renforcer la protection des personnes et des biens (2 déjà existantes).
- Accès aux images : personnes habilitées : services informatiques, Direction, responsable de site, services techniques,
- Sécurité et confidentialité : enregistrements sur disques durs stockés dans local technique sous contrôle d'accès de la copropriété.
- Enregistrements conservés maxi 1 mois
- Traitement RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : OK
- Budget prévisionnel : ~ 3 k€HT

- Conformité règlementaire : Complément au dossier préfectoral, Orientation des caméras et installation de panneaux d'information conformes aux droits des personnes.

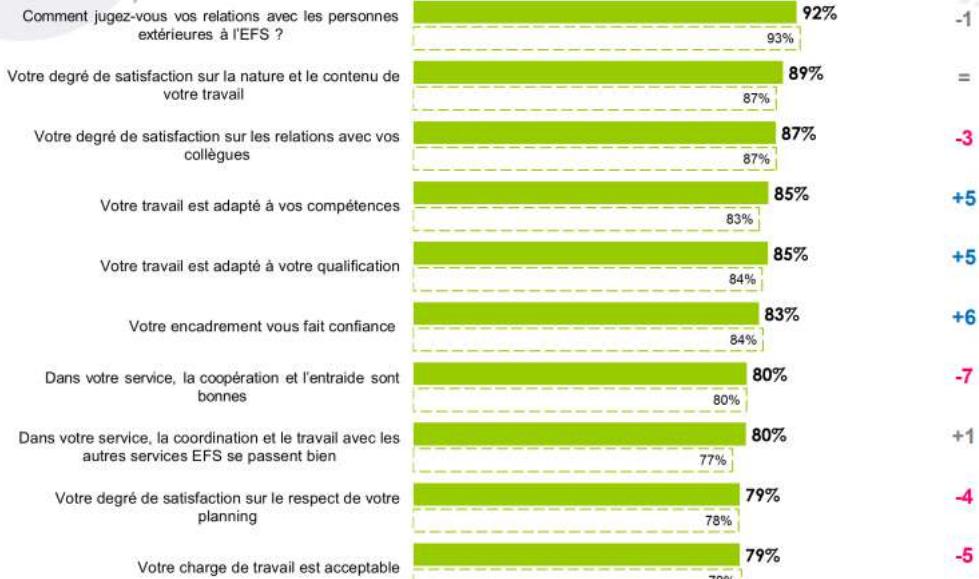
Remarque UNSA : OK : bonne action sécuritaire, car les barrières tombent souvent en panne.

VI. Information sur les résultats de l'enquête du Baromètre social EFS GEST 2025

LA PARTICIPATION GLOBALE EFS



Résultats en somme d'opinions positives pour les 52 questions à formulation positives à 4 modalités de réponses (hors questions spécifiques manager, entretiens annuels d'évaluation et Karasek)



Les 10 moins bons scores

Résultats en somme d'opinions positives pour les 52 questions à formulation positives à 4 modalités de réponses (hors questions spécifiques manager, entretiens annuels d'évaluation et Karasek)



SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Le taux de participation



62% de participation



Indicateurs-clés

Satisfaction globale



Vision optimiste de l'évolution de l'EFS



Amélioration des conditions de travail



Stress au travail



Charge de travail trop importante



❖ A AMÉLIORER EN PRIORITÉ (POINTS FAIBLES PRIORITAIRES)

- La reconnaissance du travail par le management

❖ ELEMENTS A MAINTENIR EN PRIORITÉ

- Les horaires de travail, et le respect des planning
- La possibilité de développer ses compétences

❖ LES POINTS FORTS

- La nature et le contenu du travail
- Les relations avec l'encadrement
- Les relations avec les collègues

SANTE AU TRAVAIL

Ensemble des répondants

Base : 517

* Ces deux dernières années à l'EFS, avez-vous vécu des situations que vous avez ressenties comme des situations de violence ou de harcèlement à l'EFS ? (% de non)

25%	75%	79%	76%
-----	-----	-----	-----

Ces deux dernières années, à l'EFS, avez-vous été témoins de situations que vous avez ressenties comme des situations de violence ou de harcèlement à l'EFS ? (% de non)

34%	65%	69%	68%
-----	-----	-----	-----

Ces deux dernières années à l'EFS, le stress au travail, à l'EFS, vous a-t-il déjà amené à consulter un médecin ? (% de non)

28%	72%	74%	71%
-----	-----	-----	-----

◆ Oui ◆ Non ◆ Sans réponse

* Questionnaire à formulation négative – plus le % de réponses positives est élevé, plus le signal est négatif (à l'inverse des autres questions)

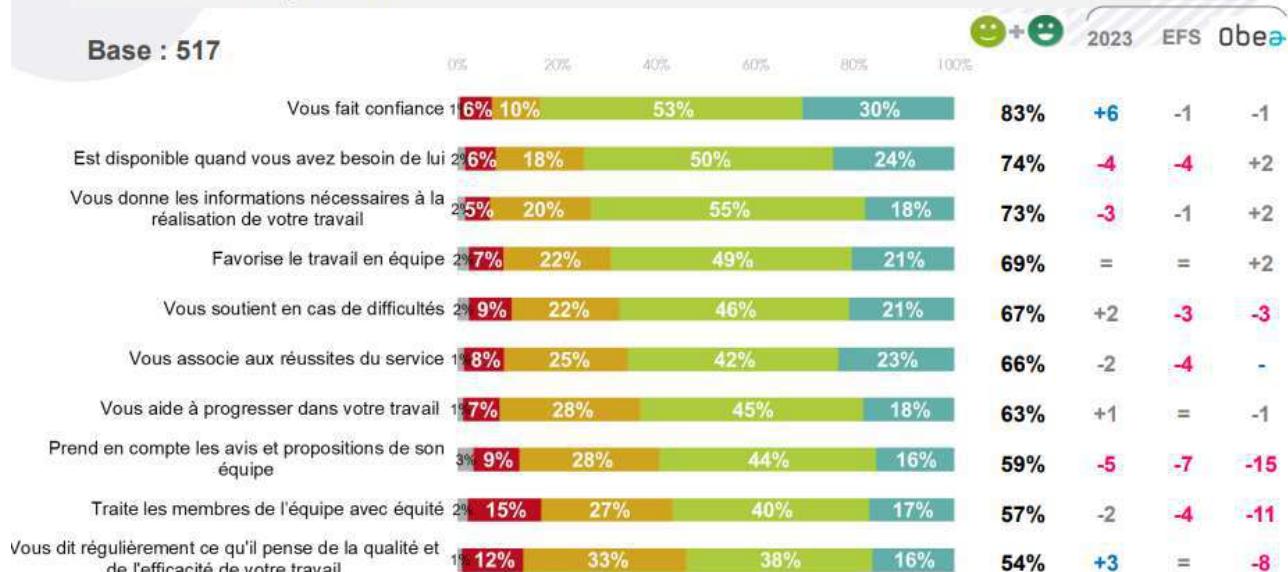
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - RAPPORT - JUIN 2023 - 15

A propos de votre encadrement, diriez-vous qu'il...

Ensemble des répondants

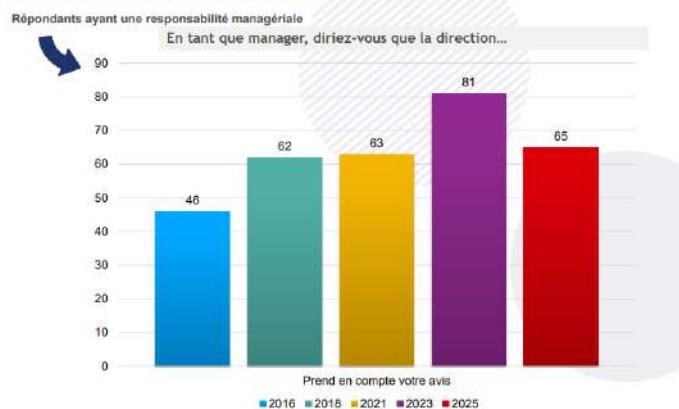
Base : 517

Ecart



◆ Sans réponse ◆ Non pas du tout ◆ Non pas vraiment ◆ Oui plutôt ◆ Oui tout à fait

EN TANT QUE MANAGER



- Managers dans la demande, par exemple, d'effectifs supplémentaires, mais pas de moyens côté Direction.
- **Perception du dialogue social** : 75% du personnel estime que les représentants du personnel portent attention aux conditions de travail.
- **Remarque des élus** : quelles sont les actions ou axes d'amélioration envisagés ?
- Restitution des résultats de ce baromètre aux collaborateurs et aux managers prévues.
- Accompagnement des managers en cours pour proposer des actions et travailler sur des axes d'amélioration métier par métier (1^{ère} réunion déjà mise en place).
- Formations cap managers, ateliers co-développement entre régions en cours.
- 25% des collaborateurs estiment avoir vécu de la souffrance au travail (violence, harcèlement).

➔ Si violence, souffrance, harcèlement :

- **DECLARATION** par fiche RPS.
- **SVP il faut sortir de l'anonymat et en faire part aux représentants de personnel ou à la Direction : un accompagnement permet une remise en confiance.**
- **Rappel sur la hotline psychologique. Témoin : parlez-en également !**

VII. Information sur le déploiement des automates supplémentaires à Nancy dans le cadre de l'ambition plasma. **POINT REPORTE au prochain CSE car le titre de cette information est incomplet : ce point prévoit également des changements d'horaires donc ça doit être une information en vue d'une consultation.**

VIII. Information en en vue d'une consultation sur le changement des plannings des IDE et agent d'accueil à Metz - Document de présentation

Ce point fait suite à une remarque des représentants du personnel du syndicat UNSA : (cf ci-dessous)

A. Points à revoir

Postes IDE

- Poste de 10h planifié à revoir selon l'ANAT (planification maxi 9h en MDD)
- Poste de 5h10 à revoir selon l'ANAT (possibilité de planifier 1 fois par semaine une durée < à 6h)

Postes Agent d'accueil

- Poste de 5h40 à revoir, selon l'ANAT possibilité de planifier 1 fois par semaine une durée < à 6h

B. Nouvelle proposition :

IDE 1	Poste de 7h45 à 14h45 / pause de 13h45 à 14h15 incluse (PA) / 7h de temps de travail
IDE 2	Poste de 7h45 à 14h45 / pause de 13h45 à 14h15 incluse (PA) / 7h de temps de travail
IDE 3	Poste de 9h à 19h / coupure repas de 12h30 à 13h30 (TR) / 9h de temps de travail
IDE 4	Poste de 12h30 à 19h30 / Pause de 14h15 à 14h45 incluse / 7h de temps de travail
IDE 5.	Poste de 12h30 à 19h30 / Pause de 14h15 à 14h45 incluse / 7h de temps de travail
AGENT 1	Poste de 7h45 à 14h / pause de 30' de 13h à 13h30 / 6h15 de temps de travail
AGENT 2	Poste de 12h45 à 19h / pause de 30' de 13h30 à 14h / 6h15 de temps de travail

SANG TOTAL • Suppression du créneau de RDV de ST de 8h et 8h30

Constat UNSA :

- Avantages restauration : seulement 3 postes sur 7
- Vigilance sur l'équité entre IDE sur le poste 9H-19H qui reste long

IX. Bilan canicule 2025 – Présentation - Intervention de Sandrine Burkhard

Incidents remontés			
Date	Niveau de vigilance	Site	Commentaires
30/06/2025	Orange	Collecte dans le 57 (Vigy)	Petit malaise en fin de collecte ce jour, au moment de charger les rolls dans le camion : nausées, céphalées, fatigue... malgré 2l d'eau bu pendant les 4h de la collation. Collecte à Vigy de 15h30 à 19h30, salle sans climatisation où il faisait 32° en arrivant et presque 34° à 19h30. 43 présents pour 34 prélevés. Sébastien qui était superviseur l'a précisé sur la FIC et mes collègues se sont merveilleusement bien occupés de moi. 3 jours d'arrêt de travail.
01/07/2025	Rouge	Troyes	• 1 collecte annulée à la demande du partenaire devant les fortes chaleurs (50 ST) • donc tout le personnel était en MDD, climatisée : aucune conséquence
14/08/2025	Orange	Collecte dans le 67 (Saverne)	une infirmière fait un malaise avec perte de connaissance sur la collecte de Saverne jeudi soir (14/08). Salle très chaude , pas d'air , port de la blouse obligatoire dans le cercle de prélèvement, etc... Elle a quitté la collecte avec son mari qui est venu la récupérer. Arrêt maladie jusqu'au 22/08/2025. Déclaration faite en AT avec arrêt
14/08/2025	Orange	Nancy Lobau	Défaut chambre froide Préparation PSL (CF9). Lien avec vague de chaleur / humidité ambiante non avéré mais très probable : évaporateur pris en glace et difficulté pour redescendre en température. Stockage 13 rolls de plasma prêt pour envoi au LFB dans une autre CF du site. Aucune conséquence produite. Au 18/08, dégivrage ok et nouveau paramétrage en test avant remise en service.

Un plan de gestion interne des vagues de chaleur est planifié. OBJECTIF: Contribuer à garantir l'AUTOSUFFISANCE en anticipant les actions notamment pour maintenir le plan de collecte tout en réduisant les risques liés à la planification de collectes dans des lieux soumis au risque chaleur.

PERIODE: EN AMONT DE LA PERIODE ESTIVALE			
	ACTIONS	Réalisation en %	COMMENTAIRES
Organisation régionale	Désigner un responsable régional de la préparation et de la gestion (il assure le suivi de ce plan d'actions)	100	Sbu (Suppléance FXN + DRQ)
	Prendre contact avec l'ARS et les préfectures pour connaître les circuits d'informations et être inclus dans les alertes	100	Lien existant entre EFS et ARS avec signalement ou d'alerte données en direct à l'EFS. Information générale diffusée. Création d'un espace SharePoint dédié regroupant l'ensemble des éléments avec espace question réponse : http://moss/a/hse/mdr/Pages/Ambiances%20thermique%20chaude%20et%20froide.aspx
Prévention des risques professionnels	Veiller à l'actualisation du document unique intégrant le risque chaleur (annexe extrait du DU permettant d'établir une liste des postes exposés à la chaleur)	100	Pas d'annexe, risque intégré au DU
	Préparer les messages d'informations aux salariés, donneurs, associations. Présentation des moyens de prévention ainsi que des signes et symptômes du coup de chaleur	100	Messages diffusés lors des alertes météo régionales
Infrastructures	Faire un inventaire des locaux à risque (ne disposant pas d'adaptations techniques pertinentes permettant de limiter les effets de la chaleur)	100	Activités dans des locaux mal climatisés (localisé et identifié en amont)
	Déployer les actions spécifiques pour les locaux à risques (A enregistrer notamment dans le dossier de collecte)	100	
	Remonter les nouveaux besoins d'investissements	100	Demande de renouvellement de systèmes de climatisation vétustes
	Vérifier et s'assurer que les infrastructures techniques sont adaptées pour répondre aux vagues de chaleur en s'appuyant sur l'expertise des services techniques (ex: chambres froides)	100	Systèmes opérationnels avec mise en place de brumisation pour les centrales en terrasse de Nancy Lobau

PERIODE: EN CAS DE VAGUE DE CHALEUR (Pic de chaleur, épisode persistant de chaleur et canicule)			
	ACTIONS		COMMENTAIRES
Organisation régionale	Réunir les acteurs régionaux concernés et définir avec eux les premières actions à engager, analyser la situation, et tenant compte des mesures déployées au niveau du préfet et/ou de l'ARS le cas échéant.	100	Lien existant entre EFS et ARS avec signalisation ou d'alerte données en direct à l'EFS. Information générale diffusée. Création d'un espace sharepoint dédié : http://moss/a/hse/mdr/Pages/Ambiances%20thermique%20chaude%20et%20froide.aspx
	Diffuser les messages d'informations et de vigilance aux salariés via les communications interne et managériale présentant les moyens de prévention ainsi que les signes et symptômes du coup de chaleur	100	Messages diffusés lors des alertes météo régionales
Prévention des risques professionnels	Déployer les moyens de prévention notamment aux collectes mobiles afin d'assurer la collecte: renforcer les mesures d'hydratation et adapter les EPI pour les postes accueil, collation, entretien pré-don, chauffeur (Par exemple: port de blouse facultatif au profit de T-shirt EFS)	100	Ventilateurs Brumisateurs Vestes rafraîchissantes (selon les sites et l'acceptation par le personnel) Eau supplémentaire Climatiseurs mobiles supplémentaires dans les locaux mal climatisés Mise à jour ALC/ENV/SEC/FI/644 : Mesures à prendre en collecte mobile en cas de forte chaleur
	Pour les collectes mobiles, "à fort risque thermique", et si les mesures de prévention ne suffisent pas, évaluer la possibilité d'organiser différemment la collecte (adaptation des pauses...) Pour les équipes techniques, aménager les horaires de travail dans la mesure du possible Pour les fonctions qui le permettent, évaluer au cas par cas la nécessité d'assouplir sur le recours au télétravail	100	Vigilance et lien exigé entre le responsable de prélèvement et le responsable de la collecte pour s'assurer du bon déroulé de la collecte en cours (conditions de travail des personnels et conditions de don pour les donneurs et bénévoles ADSB) Mise à jour ALC/ENV/SEC/FI/644 : Mesures à prendre en collecte mobile en cas de forte chaleur
Infrastructures	Mettre à disposition des moyens de protection et/ou de rafraîchissement : ventilateurs, brumisateurs, humidificateurs.	100	Mise à jour ALC/ENV/SEC/FI/644 : Mesures à prendre en collecte mobile en cas de forte chaleur
	Suivre l'état des chambres froides pour la conservation des produits	100	Maintenance mensuelle des chambres froides, canicule ou non...
PERIODE: CANICULE EXTREME [Vigilance météorologique rouge]			
	ACTIONS		COMMENTAIRES
Organisation régionale	Activer la cellule de crise régionale si nécessaire	100	Cellule de crise régionale opérationnelle
Prévention des risques professionnels	Procéder à une réévaluation quotidienne des risques encourus par les salariés pour les poste exposés à la chaleur notamment collecte mobile à "fort risque thermique" planifiée sur la période; travaux extérieurs et travaux comportant une charge physique	100	Approche pragmatique : anticipation suite aux alertes météorologiques et échange avec les responsables concernés
	Vérifier l'application des consignes dans les locaux non climatisés	100	Mise à jour ALC/ENV/SEC/FI/644 : Mesures à prendre en collecte mobile en cas de forte chaleur pour prise en compte allègement EPI et vigilance à partir du niveau jaune.
	Pour les entreprises extérieures, les consignes de vigilances doivent être prises en compte lors de l'élaboration des plans de prévention et les postes aménagés au besoin	100	Prise en charge le cas échéant
PERIODE: APRES CHAQUE PERIODE ESTIVALE			
	ACTIONS		COMMENTAIRES
RETEX	Réaliser un RETEX, le partager avec le national et déployer les plans d'actions associés	100	Pas de canicule en GEST en 2023

Remarque UNSA :

Conformément au document diffusé au CSE de 09/2025, la note ALC/ENV/SEC/FI/644 pour les locaux non climatisés à partir de la vigilance météo jaune, devra inclure également le personnel au poste de prélèvement pour le port de blouse facultatif et l'autorisation de port d'un T-shirt, comme il l'est précisé pour les autres postes dans ce document.

DOCUMENT DIFFUSE EN SEPTEMBRE :

→ Mesures d'allègement sur lieux non climatisés :

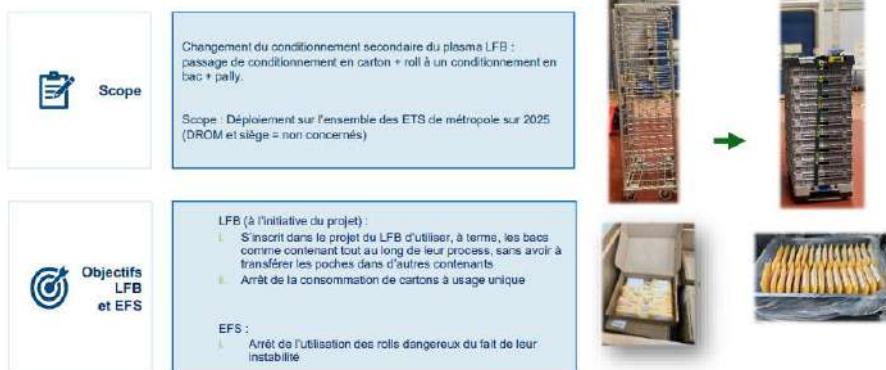
- Les chaussures ouvertes attachées sont acceptées sauf pour les manœuvres de chargement/déchargement où les chaussures de sécurité restent obligatoires
- Le port d'un vêtement de travail est non obligatoire à l'accueil, l'EPD, la collation (vêtements de ville ok)
- Un vêtement de travail est requis pour le personnel qui prélève et lors de la réalisation de l'hémoglobine pré don mais n'a pas nécessairement à être une blouse (cela peut-être une blouse manches courtes, une tunique, un t-shirt...). En cas de prise en charge d'un donneur qui saigne, une blouse doit en revanche toujours être à portée de main.
- Dans les situations décrites ci-dessus ne nécessitant pas de blouse, un badge mentionnant « EFS » sans précision de l'identité devra être porté.

→ Possibilité de fourniture d'EPI permettant de limiter ou de compenser les effets des fortes températures ou de se protéger des effets des rayonnements solaires directs ou diffusés.

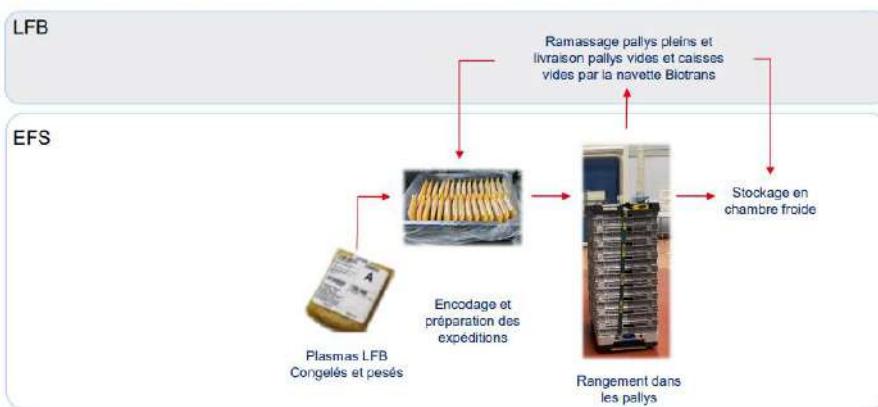
OK le document sera mis en conformité avec les décisions nationales.

X. Consultation sur le projet PallyBac (info 11/2024) – Document de présentation - Doc 1 – Doc 2 - Doc 3 – intervention de Véronique Parentin

Scope et objectifs et du projet



Organisation future des préparations des expéditions de plasma LFB



Logistique et Stockage

Place de stockage/de transport des pallys : inchangée par rapport au rolls :

- empreinte au sol équivalente,
- les pallys permettent de stocker un nombre supérieur ou équivalent de plasma (suivant les codes produits).

Gain de place en stockage dû à la suppression des palettes de carton.

Les pallys ne peuvent pas être conservés dehors comme les rolls actuellement, sans mesure de protection.

=> **adaptation locale nécessaire** pour pouvoir stocker les pally à l'intérieur ou les protéger.

GEST:

site de Nancy : stockage au service préparation PSL

site de Strasbourg : Stockage sous l'abri de la cour. Surface augmentée.

Ressources Humaines

Aucun impact RH n'a été identifié.

Port de charge

Nombre de poches pour compléter une caisse > nombre de poches pour compléter un carton.

Poids caisse pleine > poids carton plein

+2,5kg à 3,7kg de plus en fonction des codes produit des plasmas.

Etude GEST / nancy

⇒ adaptation du poste de travail nécessaire.

Poids maximum d'une caisse = 11,9kg.

Nombre de caisse à porter < nombre de cartons à porter pour une expédition du même nombre de poches.

Facilité de transport jusqu'au camion

Poids pallys pleins globalement inférieurs aux poids des rolls pleins, plus maniables et moins instables parce que moins hauts que les rolls.

Adaptation à l'augmentation du port de charge : solutions identifiées :

➤ Utilisation d'un lève caisse (ne sera probablement pas utilisé en GEST: aménagement au poste avec 2 techniciens)

- Déjà utilisé comme aide pour la manutention des caisses destinées à l'UCP : permet de prendre une caisse directement sur le pally, la lever, la maintenir à hauteur ou la reposer sur le pally.
- Déjà présent sur huit plateaux (UCP, CPDL, BFC, HFNO Lille et Bois-Guillaume, AURA Décines, IDF Rungis et Pontoise).
- Huit plateaux ne disposent pas de lève-caisse ou disposent d'un lève caisse non adapté à l'expédition de plasma LFB (BRET, OCPM, AURA St Etienne, PACA, NVAQ Bordeaux et Poitiers, GEST Strasbourg et Nancy).
- Evaluation de l'ergonomie de l'utilisation est prévue par le service Qualité de Vie au travail.
- Le budget pour l'achat de lève-caisse pour les sites souhaitant cet outil sera intégré au budget du PAPRIPACT 2025.



Adaptation du poste de travail (cas de GEST) Face à l'impossibilité d'installer ces équipements (manque de place par exemple) ou dans l'attente de leur disponibilité, d'autres solutions seront recherchées au niveau des établissements (déplacement des caisses à 2 opérateurs, au lieu de 1 actuellement et/ou rotation plus importante à ce poste...).

Retard sur le déploiement initialement prévu en avril 2025

Empilement des pallys

Le retour des caisses vides depuis le LFB se fera selon la disposition :

1 pally

+ 18 caisses emboîtées

+ 1 coiffe.

L'empilement de 2 pallys + 36 caisses + 2 coiffes a été rejeté du fait d'une hauteur trop importante (risque de chute de coiffe et de TMS) : pour un gain de place, il est possible que sur Strasbourg l'empilement de 36 caisses sera fait à réception

Conclusion étude ergonomique QVT (Nancy le 15 mai 2024)

Les avantages :

- La manipulation des pallys est facilitée, l'effort sur le tirer/pousser est moins important ;
- La visibilité est également meilleure et cela réduit les risques de chocs ou de chute du roll ;
- Hauteur maximale réduite par rapport aux rolls qui réduit l'amplitude du mouvement de lever les bras pour déposer la caisse en hauteur.
- Les caisses présentent des prises des 4 cotés facilitant la manipulation ;
- Le stockage est également réduit, il y a moins de charge au sol ;
- La fin de l'usage des cartons : disparition de l'étape de montage manuel ;

Les contraintes :

- Les caisses sont manipulées plusieurs fois : démontage (caisse vide) et remontage du pally (caisse pleine). L'étape de démontage constitue un ajout par rapport au process précédent.
- les contraintes liées aux manipulations des caisses sont accentuées par un nombre de produits plus grand que dans les cartons soit un poids plus important ; selon le produit, on peut passer de 24 unités par carton à 30 unités maximum par caisse pour les plasmas issus de sang total soit de 8,2 kg à 11,2 kg.
- L'ajout d'un sachet dans la caisse peut être une contrainte également.

Ce qui va changer au moment de la mise en place des pallys et des caisses adaptés sur Nancy et Strasbourg :

Transport par la navette Nancy – Strasbourg de 2 pallys pleins avec les caisses de plasma.

Nécessité de changer de véhicule pour la navette afin d'accueillir les 2 pallys remplis

Nécessité d'équiper le site de Strasbourg et le site de Nancy de gerbeurs pouvant soulever les pallys et les charger et décharger de la navette.

Nécessité de formation du personnel logistique + prépa pour conduite de gerbeurs autotractés

Acheminement des pallys et des caisses vides par la navette LFB

Dépose des pallys et caisses vides sur le site de Strasbourg par la navette LFB

Boucle de transport à prévoir par la navette LFB, celle-ci ne passant plus actuellement sur le site de Strasbourg.



Pallys vides

18 caisses empilées les unes sur les autres 2 colonnes

Caisse vide : 80*60, 1,5kg

Caisse de 32 poches (ST) = 12kg

Caisse 12 à 30 poches (Plasma aphérèse selon la catégorie) = 11,5 kg

1 expédition par semaine vers le LFB

- Des études ergonomiques ont été présentées à la CSSCTC du 29/04/2025
- Formations à l'utilisation des gerbeurs prévues pour le personnel de prépa (en back-up) et de logistique
- Recommandations (abri ?) pour le stockage des pallys dans la cour de Spielmann
- Nancy déploiement sem 46, 1^{er} envoi semaine 50
- Strasbourg 01 et 02/2026

VOTE : POUR 14/14 avec retex en juin 2026

XI. Information sur le projet social : ateliers participatifs en région – Présentation

- Présentation en **comex** le 8/09
- Présentation en **réseau RH** 24/09
- Info **CSE régional** en octobre et demande de candidature d'un représentant du personnel
- Constitution des **groupes** en octobre
- **Ateliers** : entre novembre et mi-janvier
- **Synthèse** des ateliers (hiérarchisation des projets) : dernière quinzaine de janvier
- Durée du COP : **déploiement des projets** en fonction de leur priorité

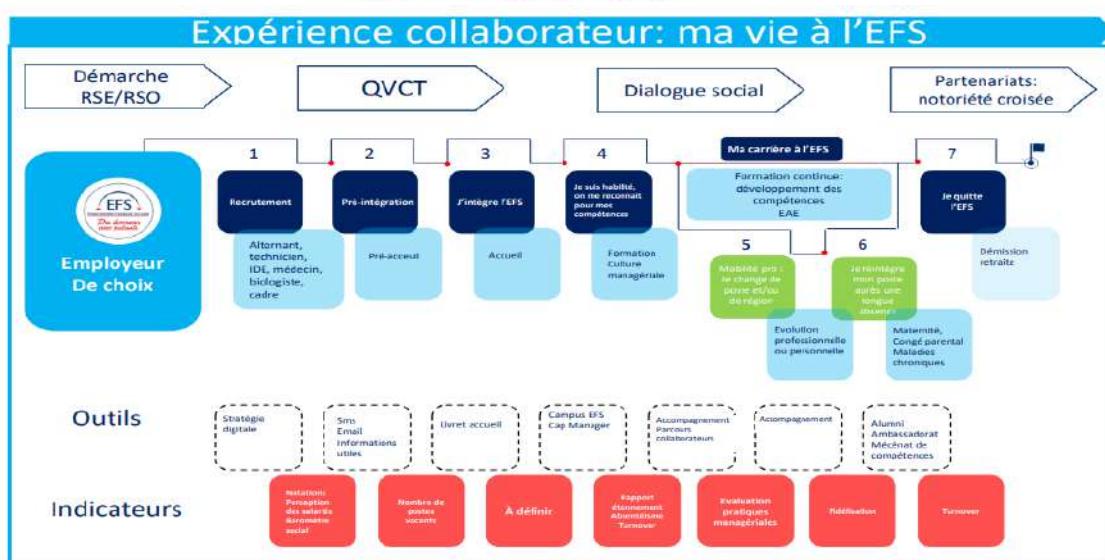
L'EFS assure ses missions grâce à des collaborateurs formés et engagés, qui ont une connaissance des métiers et une mémoire des savoir-faire. Les équipes de l'établissement ont besoin de stabilité, de sécurité et de visibilité pour se projeter sereinement dans l'avenir.

Au travers du COP 2025-2028, l'EFS s'engage dans la rénovation de son projet social pour développer les compétences et les parcours professionnels de l'ensemble du personnel.

Le projet social vise à garantir que chaque étape de la vie du collaborateur, avant même son arrivée jusqu'à son départ, lui permette de s'épanouir et de se développer professionnellement de manière harmonisée en tout point du territoire.



Des ateliers participatifs vont permettre de prioriser les attentes des collaborateurs et de communiquer sur nos ambitions.



3 IRP de GEST se portent volontaires ainsi qu'un IRP cadre

XII. Point divers :

- Suivi problématique de Haute Pierre à Strasbourg : un plan B avec 3 options sera présenté à la Direction fin novembre, le directeur présentera à son tour ce plan à l'ARS début décembre. Présentation en CSE début 2026.
- Explication du mode de calcul pour le service minimum cf doc GEDEON : [REPORT AU PROCHAIN CSE](#)
- RETEX sur les nouveaux horaires des maisons du don : [REPORT AU PROCHAIN CSE](#)



Compte-rendu rédigé par votre équipe UNSA-GEST